

Compte rendu réunion APRC Occitanie du 19/10/2020

Cette rencontre venait après la longue interruption de nos rencontres en raison du confinement. Elle a été l'occasion d'un partage entre les présents de ce qu'ils ont vécu au cours de ces mois. Ont été évoqués des problèmes de santé, des nouvelles personnelles avec une écoute amicale et bienveillante.

Nous avons pris le temps aussi de donner des nouvelles des absents pour raisons de santé, d'âge ou d'éloignement. Nous relevons l'importance de rester en contact avec eux malgré l'éloignement.

Étaient présents : Victorine G, Gaby E, Louis A, Jean V, André R, Paul D.

Ordre du jour : Reprise du dossier spécial « Infos/droits » d'Isabelle Saintôt
Préparation de l'AG

- **Dossier spécial "Infos/droits"**

Un grand merci à Isabelle Saintôt pour la qualité des informations développées dans ce dossier. La reprise des différents points sur la prévoyance a permis de partager très concrètement où chacun en était par rapport à la gestion de ces différents points.

La matinée a été consacrée à étudier et voir comment appliquer ces informations sur les directives anticipées ; le choix de la personne de confiance ; la nécessité de mettre en ordre ses dossiers. Cet échange a souligné l'importance des décisions à prendre dans ces domaines.

Nous avons procédé de la même façon pour les aides sociales possibles, en particulier pour les dépenses liées au vieillissement et à la dépendance. Il est prévu de communiquer entre les membres de la région les adresses des organismes et les dispositifs prévus pour l'aide à l'habitat, en particulier pour l'installation de douches en remplacement de baignoires, et sur les aides financières vieillesse.

- **Préparation de l'AG : constats et perspectives**

Merci à Jean Doussal pour la qualité de son historique des étapes l'action de l'APRC sur un demi-siècle. Cet article a été l'occasion de relire des moments importants de ce combat en Occitanie et de faire le point sur la situation actuelle et les perspectives pour notre région.

Nous avons retenu l'importance de la période des procès et ce qu'ils avaient permis comme avancées concrètes pour ceux qui s'étaient engagés dans ce combat juridique sur plusieurs années. Nous relevons aussi que nous n'avons plus en Occitanie, et sans doute pour d'autres régions aussi, les mêmes ressources en compétences ou les forces suffisantes pour assurer un accompagnement à la hauteur de ce qui a été fait ces années passées.

Point sur les difficultés mais aussi perspectives pour l'APRC :

- Pour les adhérents APRC : le vieillissement et la diminution des membres présents à nos rencontres régionales rend plus difficile le lien et le soutien auprès de ceux qui sont absents... La pyramide des âges oblige à prendre acte de l'évolution et de ses conséquences pour les années à venir. Nous reconnaissons et apprécions le bienfait de nos échanges qui font partie intégrante des objectifs de l'APRC même si cela rejoint prioritairement les seuls présents. (nb. Malgré les infos pour l'AG parues dans Agir Retraites et dans la convocation à cette rencontre, plusieurs ont omis de renvoyer leur bon pour accord pour l'AG.)

- Pour les futurs AMC : comment connaître et contacter celles et ceux qui quittent actuellement le ministère, la vie consacrée ou des communautés nouvelles en raison de la difficulté à les rejoindre. Quels contacts sont possibles, par quel biais ?

- Pour la revalorisation des retraites : dans le contexte actuel de la crise sanitaire, sociale et économique qui s'ensuivra, les démarches auprès des politiques en ce domaine sont dans l'impasse. Il nous semble plus difficile aujourd'hui d'être entendus à la fois par l'opinion publique et les politiques au sujet des retraites des anciens ministres du culte. Les difficultés auxquelles sont confrontés responsables politiques et religieux ainsi que tous ceux qui sont en situation précaire risquent de faire passer ce combat pourtant légitime loin derrière leurs préoccupations actuelles. Pour ces raisons, il nous semble important de chercher des alliances possibles avec d'autres associations ayant les mêmes intérêts pour les catégories professionnelles qu'elles défendent – à titre d'exemple, avec d'anciens exploitants agricoles qui relèvent de la Mutualité sociale agricole pour leur retraite.

- La représentation des régions : Pour l'Occitanie Paul D, est arrivé dans la région en 2000 sans connaître l'Eglise locale ni les membres du clergé ou les AMC. La poste de délégué régional lui a été confié "au bénéfice de l'âge", par défaut ou faute d'autre candidature... ce qui n'est pas sans incidences sur la réalité de la représentation régionale.

- L'adoption des nouveaux statuts : Faute d'avoir pu être votée, la révision des statuts de l'association, nécessaire et bien conduite, ne donnera pas plus de moyens en ressources et forces disponibles, nécessaires à la mise en œuvre des orientations. Les commissions présentées dans Agir Retraites n° 85 seront confrontées elles aussi à ces difficultés. Il nous faudra inventer la méthode pour poursuivre nos actions et nos objectifs sans ignorer cette contrainte incontournable.

La prochaine rencontre APRC Occitanie aura lieu le

lundi 15 février 2021

Rédaction : Paul Dima.